

Communiqué pour les médias

22 juillet 2010

Juillet - Cultiver la biodiversité

(IVS).- A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies, le Valais propose une information mensuelle déclinée en différentes thématiques. Le mois de juillet est consacré à l'agriculture. A la fois source de biodiversité, mais également de déclin lorsque l'exploitation est trop intensive, l'agriculture figure en tant que principal bénéficiaire de la diversité biologique.

La biodiversité est la diversité des êtres vivants dans les règnes végétal et animal; elle joue un rôle primordial pour l'agriculture. Nous pouvons prendre pour exemple la richesse génétique des espèces qui assure aux plantes cultivées et aux animaux de rente la capacité à s'adapter aux modifications de leur environnement et qui permet la création de nouvelles variétés. Pensons aussi aux milliers d'organismes utiles qui aident les agriculteurs à produire des denrées alimentaires ou aux multitudes de champignons et de microorganismes qui assurent la fertilité du sol. De plus, la diversité des biotopes crée la variété des paysages agricoles. Le maintien de la biodiversité est donc indispensable puisqu'il procure des avantages à l'humanité, tels que la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance.

En recherchant et en sélectionnant de nouvelles variétés mieux adaptées aux conditions locales de production, l'agriculture contribue à la conservation de la biodiversité. Nous pouvons citer quelques races très bien adaptées aux conditions de nos régions et qui font actuellement partie de notre patrimoine : les vaches de la race d'Hérens, les moutons Nez noirs et les chèvres Cols noirs, la diversité des cépages cultivés en Valais. Il est important de souligner que dans le domaine de la sécurité et de la promotion des ressources génétiques, la Suisse occupe une place de leader au niveau international.

L'agriculture intensive en appauvrissant les écosystèmes, en simplifiant les systèmes de production met en péril cette biodiversité. Au contraire, cette dernière peut être soutenue et renforcée par une agriculture durable.

Dans la pratique, les exploitants participent depuis environ 15 ans à divers programmes visant à assurer et à promouvoir la diversité biologique dans l'espace agricole:

- Protection des sols par une rotation équilibrée des cultures, par une couverture du sol pendant l'hiver pour éviter l'érosion. Ces mesures favorisent l'activité des microorganismes du sol.
- Mise en place de surfaces de compensation écologique (SCE) tels que prairies extensives, prés à litière, jachères florales, arbres fruitiers haute-tige dans le cadre des prestations écologiques requise (PER). L'exploitant doit aménager, selon la législation fédérale, 7% de SCE sur son exploitation. A l'heure actuelle le taux valaisan se monte à environ 20% de SCE.
- Amélioration de la qualité écologique par la mise en place de surfaces de haute qualité et la mise en réseau ciblée des surfaces écologiques entre elles et avec d'autres surfaces agricoles proches de l'état naturel. En Valais, une quinzaine de projets de mise en réseau des SCE sont effectifs ou en discussion et le nombre de SCE conforme aux critères de qualité est en nette augmentation.
- Programme d'utilisation durable des ressources (art. 77a LAgr). Ces projets optimisent l'utilisation des fertilisants, des produits phytosanitaires et de l'énergie.

L'évolution de la politique agricole tend vers un renforcement des objectifs écologiques. Ainsi les agriculteurs sont soutenus dans leur démarche par les paiements directs et des contributions spécifiques.

L'agriculture d'aujourd'hui doit concilier compétitivité économique et exigences environnementales dans un contexte de marchés de plus en plus libéralisés. Elle a pris conscience de l'importance de la biodiversité ainsi que des ressources en quantité limitée à disposition et intègre donc ces éléments dans ses réflexions pour une production durable.

Calendrier

Du 27 mars 2010 au 30 novembre 2010 :

Exposition : « Dans ma vigne, il y a des cactus », Musée valaisan de la vigne et du vin, Salquenen.

Renseignements complémentaires :

Christine Cavalera : Service de l'agriculture, Office de consultation et d'économie animale, 027/606 75 80 - christine.cavalera@admin.vs.ch

Le programme valaisan dans le cadre de l'Année de la biodiversité s'inscrit dans l'engagement 9 de l'Agenda 21: « Favoriser la biodiversité »